2 décembre 2015



## Le décès d'un président historique de la FNAIM

M. Roger Lemiale est décédé le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à l'âge de 94 ans. La Fédération Nationale de l'Immobilier, à travers la voix de son président actuel, Jean-François Buet souhaite lui rendre hommage au nom de tous les professionnels de l'immobilier.

Ancien président de la Chambre de Paris Ile-de-France, lorsqu'il arrive à la tête de la FNAIM, Roger Lemiale est reconnu pour son dynamisme et sa volonté farouche d'asseoir la légitimité des professionnels de l'immobilier.

Celui qui a présidé la FNAIM de 1976 à 1986 – seul président à avoir exercé durant 10 ans – joue alors un rôle de première importance dans la reconnaissance, en particulier médiatique et politique, de la Fédération.

C'est lui qui impose la FNAIM dans tous les débats parlementaires relatifs à l'immobilier. Il défend la réhabilitation de l'habitat ancien, se bat contre l'enregistrement des mandats et l'article 55 de la loi Hoguet, la concurrence des notaires, et pour l'équilibre des rapports locatifs en 1982, dans le cadre du projet de loi Quilliot... infatigable !

Infatigable également au sein de son agence, Roger Lemiale aura exercé, jusqu'à peu de temps avant son décès à Maisons-Laffitte. Personnage charismatique, reconnu pour ses qualités humaines par l'ensemble des collaborateurs de la FNAIM, il était toujours présent dans les manifestations organisées par la Fédération.

Pour Jean-François Buet, président de la Fédération « Roger Lemiale a été le président qui, le premier, a su mettre la FNAIM dans la lumière médiatique et en a fait un partenaire incontournable des pouvoirs publics. C'est une figure emblématique du monde de l'immobilier qui disparaît, un homme de bien à tous égards. Nous en sommes tous profondément attristés et adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches. »

## A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Ethique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI).

## Retrouver en ligne

- Le communiqué de presse complet
- Les images HD
- Toutes les informations sur la FNAIM



**Contact Presse**